

1. Informations sur l'association

- Nom de l'association :
- Nom du responsable de la demande :
- Téléphone :
- Adresse e-mail :

2. Détails de l'événement / information à diffuser

- Titre de l'événement :
- Date(s) :
- Horaires :
- Lieu :
- Modalités d'inscription (si applicable) :

3. Support de diffusion souhaité

- ☐ Panneaux d'entrées de bourg (texte défilant uniquement)
- ☐ Panneau du centre-bourg devant la mairie : diffusion d'affiches (*dans ce cas, reportez-vous au point "4" ci-dessous*)

4. Diffusion d'une affiche sur le panneau devant la mairie

⚠ Critères techniques requis :

- **Affiche jointe au format** : PNG - JPEG
- **Dimensions** : 260 x 332 pixels (portrait)
- **Taille du fichier** : entre 1 et 3 Mo
- **Couleur** : RVB (pas CMJN)

Si les critères ne sont pas respectés, l'affiche ne pourra pas être diffusée mais son contenu repris sous la forme d'un texte défilant sans illustration.

Si les critères vous paraissent complexes, nous vous recommandons d'utiliser le logiciel Canva pour créer vos affiches. En tant qu'association à but non lucratif, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un accès aux outils Premium, qui vous permettront notamment d'adapter vos visuels aux formats souhaités. [Demandez un compte Canva Solidaire.](#)

5. Engagements de l'association

- ☐ J'ai pris connaissance de la **charte de diffusion des informations associatives sur les panneaux lumineux**.
- ☐ Je m'engage à respecter les règles de contenu.
- ☐ Je prends acte que la commune ne peut pas intervenir sur le contenu des affiches.
- ☐ En cas de non-conformité de l'affiche avec les critères techniques requis, je prends acte que la commune se réserve le droit d'adapter la présentation sous forme de texte.

6. Envoi du formulaire

À transmettre complété, accompagné des éventuels fichiers, à l'adresse suivante :
communication@ville-st-andre-des-eaux.fr